



SYNDICAT

Pays de Maurienne
SAVOIE



Société
d'économie
alpestre
de Savoie

Plan Pastoral du Pays de Maurienne 2015-2019



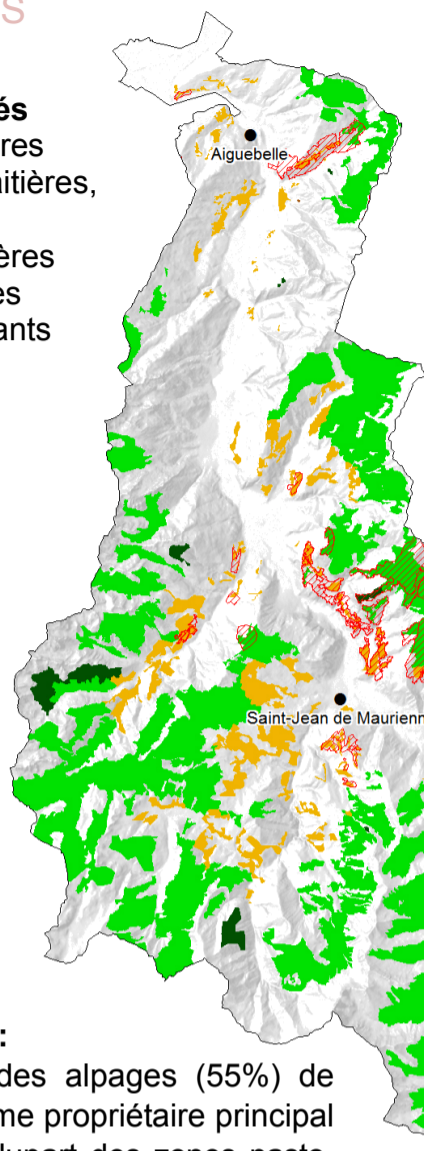
JUIN 2015

Des surfaces et pratiques pastorales diversifiées

1% DE SURFACES PASTORALES INUTILISÉES

Les cheptels inalpés

- 3 292 vaches laitières
- 7 460 génisses laitières, vaches allaitantes
- 2 235 chèvres laitières
- 1 380 brebis laitières
- 82 480 ovins allaitants
- 263 équins.



Les espaces pastoraux de Maurienne

- ◆ 67 432 ha répartis en 347 unités pastorales et 104 zones pastorales
- ◆ Occupent 1/3 de la surface de Maurienne
- ◆ = 42% de la surface pastorales de Savoie
- ◆ Les zones pastorales = 8% des surfaces pastorales
- ◆ **25 Associations Foncières Pastorales** regroupent 16 419 ha principalement dans les zones pastorales de moyenne Maurienne

Des gestionnaires multiples

- ◆ 84 % des unités pastorales sont exploitées par des individuels
- ◆ 20 Groupements pastoraux valorisent le domaine pastoral

Propriété foncière :

Plus de la moitié des alpages (55%) de Maurienne ont comme propriétaire principal une commune. La plupart des zones pastorales (87%) de Maurienne appartiennent à des propriétaires privés.

Mode de faire-valoir :

L'accord verbal reste le mode de faire-valoir le plus répandu en Maurienne, devant le bail rural (ou bail à ferme) et la convention pluriannuelle

Unité pastorale (alpage)

- Inutilisé
- Utilisé

Zone Pastorale (montagnette)

- Inutilisé
- Utilisé

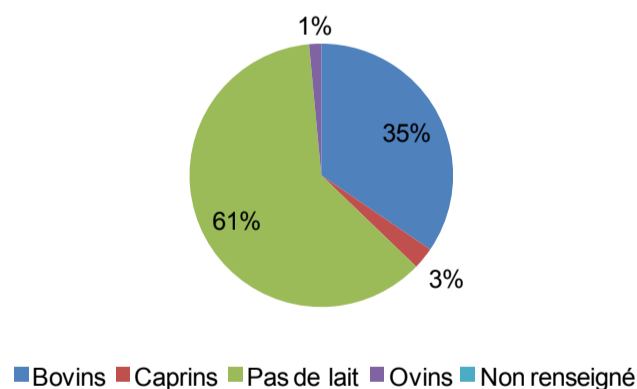
- ▨ Association Foncière Pastorale

Un dynamisme économique local important de part :

- ◆ **Sa filière laitière** : Une multitude de fromages produits en Maurienne participent à l'image du territoire comme le Beaufort (Appellation d'Origine Protégée), le Bleu de Termignon, la tomme fermière, le Bleu de Bonneval, les fromages de chèvre et de brebis.
- ◆ **Sa filière viande** : Plusieurs éleveurs valorisent leur viande ovine sous signe de qualité « Agneau de montagne »

Une montagne « laitière » vivante et habitée

Activité de traite sur les unités pastorales (en % du nombre total d'alpages)



Près de **40% des unités pastorales** et la **moitié des zones pastorales** sont concernées par une activité de traite. La traite en alpage concerne principalement les vaches laitières, alors que la traite en zone pastorale concerne exclusivement des brebis.

757 personnes travaillent en alpage (36% des travailleurs en alpage sur la Savoie) tous statuts confondus (salarié, éleveur, bénévole...). Ils effectuent sur l'ensemble d'une saison d'alpage 38 091 journées travaillées. En moyenne, cela représente environ 2 personnes et 110 jours travaillés par unité pastorale.

Une activité pastorale à concilier avec d'autres enjeux

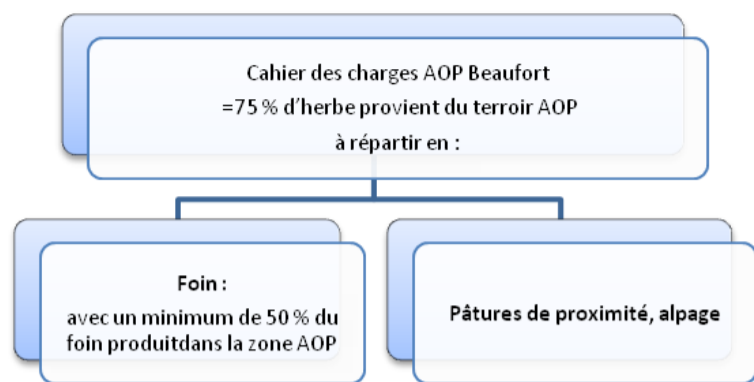
Les enjeux agro-environnementaux du Projet Agro-Environnemental et Climatique de Maurienne

1. Maintien d'un système agropastoral prenant en compte la biodiversité des alpages et la préservation de la faune et de la flore patrimoniale associée ;
2. Maintien de l'habitat et la biodiversité originale des prairies de fauche naturelles de montagne ;
3. Préservation des milieux humides dont les habitats remarquables ;
4. Préservation des pelouses sèches ;
5. Maintien de zones à potentiel mellifère ;
6. Maintien de races à faible effectif.

Les enjeux touristiques sur le domaine pastoral de Maurienne

28 refuges et un réseau dense de sentiers de randonnée
27% des unités pastorales sont concernées par au moins une station de ski

Un PPT seconde génération en articulation avec les dispositifs territoriaux de Maurienne

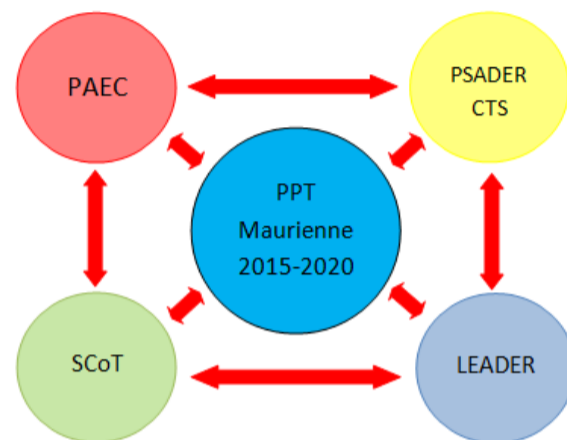


Le PPT répond à plusieurs enjeux définis dans le SCoT pour maintenir et développer l'agriculture du Pays de Maurienne, notamment le maintien du litrage de lait et le renfort de l'autonomie fourragère sur le territoire. La **complémentarité entre les fonds de vallée, les montagnettes et les alpages** est gage de pérennité des exploitations en Maurienne. Dans ce système, les zones pastorales jouent un rôle majeur et structurant pour l'ensemble de l'agriculture du territoire (livraison du lait pour la fabrication du beaufort d'été, fabrication fermière, ...). Leur maintien conditionne à la fois la pérennité des exploitations, mais aussi l'entretien des surfaces situées en contrebas et destinées à la fauche.

Le PPT intervient en amont et en complément de la stratégie de valorisation et de diversification de l'offre alimentaire inscrite dans le **LEADER 2015-2020**, à travers des actions de maintien des pratiques pastorales et d'amélioration des conditions de vie et de travail en alpage. Le **PPT** contribue aussi au maintien de productions phares et identitaires du territoire (le Beaufort notamment) et encourage la population (locale et touristique) à consommer des produits de qualité, issus du territoire et vendus localement.

Les objectifs du PPT s'articulent également avec ceux du **PSADER** et du **SCoT**, notamment sur les questions de structuration foncière, d'optimisation de la valorisation de l'espace agricole et de valorisation des ressources territoriales (filières, biodiversité).

Enfin, le PPT est un dispositif complémentaire au **PAEC** pour atteindre des résultats agro-écologiques sur les milieux pastoraux. Les aménagements pastoraux et l'amélioration de la conduite des troupeaux accompagnés dans le PPT rejoignent souvent des objectifs de maintien et d'amélioration de la qualité écologique des milieux naturels (contrat herbe09 « plan de gestion pastoral ».)



Ce qu'il faut retenir du diagnostic

Des AFP nombreuses en Maurienne (25) mais surtout localisées sur les zones pastorales, gérées principalement par des propriétaires privés (87% des zones pastorales)

Une forte prédominance d'alpages gérés de manière individuelle (84% des unités pastorales)
= Des besoins en terme de structuration foncière et collective

Des modes de faire-valoir du domaine pastoral de Maurienne encore dominés par l'accord verbal
= Des besoins de formalisation des relations locatives

Des besoins de mieux faire connaître et mieux utiliser les outils de la loi pastorale (AFP, groupements pastoraux, convention pluri-annuelle de pâturage) pour sécuriser le domaine pastoral en Maurienne

Un domaine pastoral vivant et habité, par des alpagistes, leur famille et des salariés (757 personnes travaillent en alpage soit 36% des travailleurs en alpage sur la Savoie)

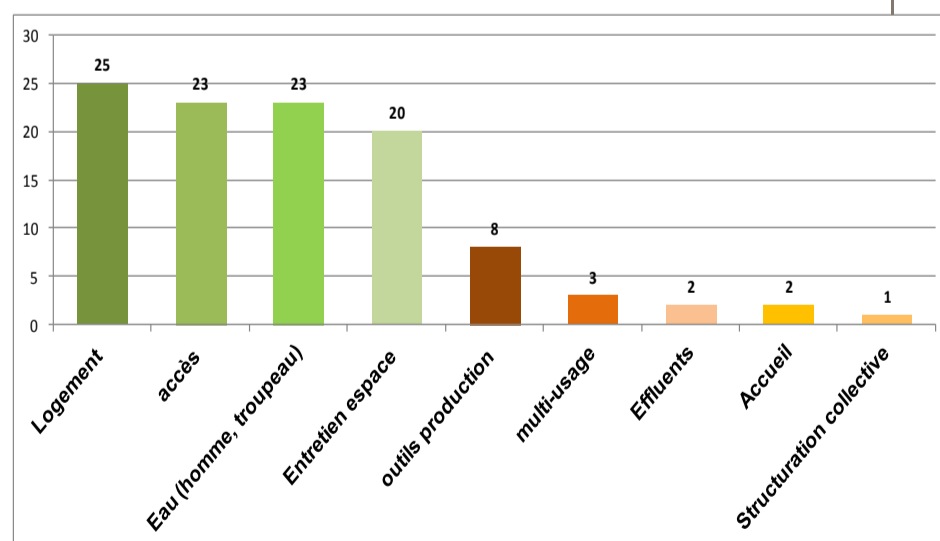
= Des besoins de maintenir et améliorer les conditions de travail et de vie en alpage et de répondre à la forte demande salariée en Maurienne (Berger) dans le respect de la réglementation du travail

Des besoins d'investissements structurants pour le maintien de l'activité pastorale, exprimés par les porteurs de projets (107 projets évoqués)

66% des projets concernent des aménagements structurants sur les alpages (logement, accès, eau).

Près de 20% des projets concernent des opérations de gestion de l'espace (débroussaillage, broyage ...)

Les autres besoins des porteurs de projets sont plus anecdotiques (outil de production, multi-usage, gestion des effluents, structuration collective) mais répondent à des projets plus larges sur le territoire pour optimiser la gestion de l'espace (foncier, effluents, cohabitation des activités ...).



Gestion des priorités du territoire

Le comité de pilotage organisera trois rencontres annuelles, avec des comités techniques pour les dossiers qui le nécessitent :

- ⇒ mars/avril : programmation priorité 1
- ⇒ mai/juin : programmation priorité 2
- ⇒ Septembre/octobre : préparation année n+1



Les choix du territoire Maurienne

Le Plan d'action 2015-2019



Amélioration des conditions de vie à travers des aménagements et équipements structurants

Fiches actions :

1. Améliorer les conditions de logement
2. Alimenter les espaces pastoraux en eau
3. Améliorer l'accès aux espaces pastoraux
4. Améliorer les dispositifs de contention

Favoriser l'acquisition de connaissances et l'innovation et accompagner la structuration du foncier et la structuration collective

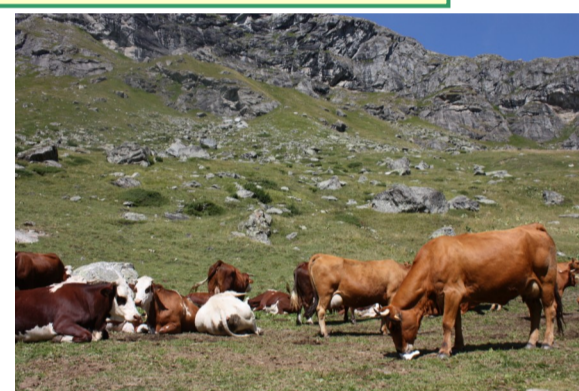
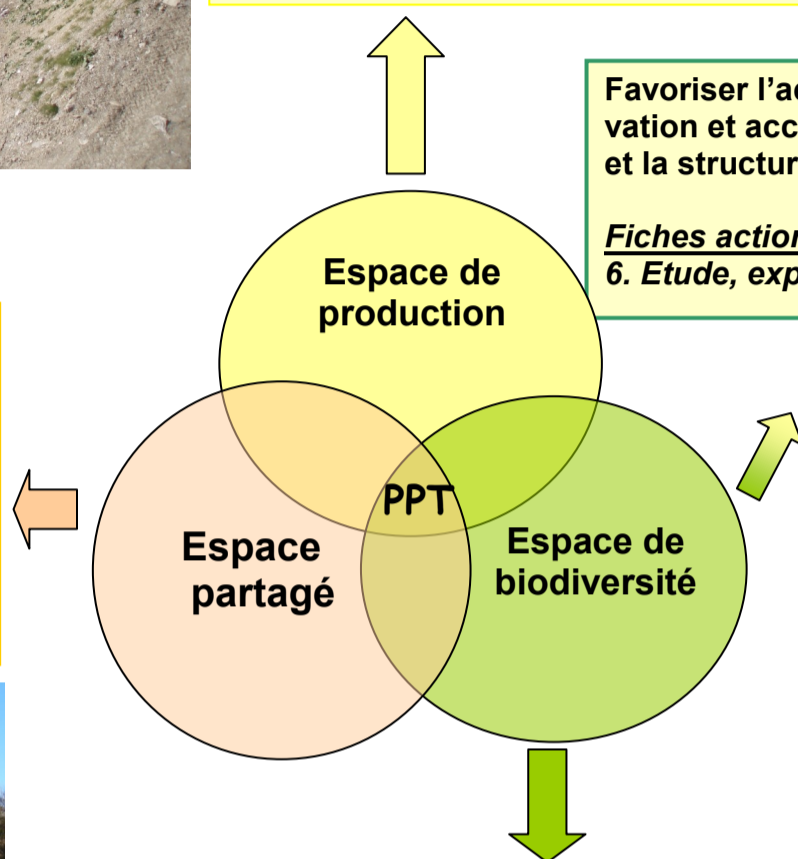
Fiches actions

6. Etude, expérimentations, structuration

Faire connaître le pastoralisme et favoriser le multi-usage par des équipements adaptés et des valorisations touristiques et patrimoniales

Fiches actions :

7. Soutenir la communication et le multi-usage



Mise en place des aménagements et équipements structurants nécessaires aux mesures de gestion les plus cohérentes au regard des enjeux de conservation des sites.

Fiches actions :

5. Reconquérir les surfaces pastorales



Discuter en amont les projets d'améliorations pastorales pour favoriser une vision partagée des différents enjeux. Instruire les dossiers et évaluer les actions mises en œuvre.

Fiche action :

8. Animer le Plan Pastoral Territorial

Actions, taux de subvention et maquette budgétaire

N° action	Action	Montant	Type d'action	Aide régionale	Montant Région	% enveloppe
1	Améliorer les conditions de logement	1 000 000 €	I*	35%	350 000 €	41%
2	Alimenter les espaces pastoraux en eau	450 000 €	I	35%	157 500 €	19%
3	Améliorer l'accès aux espaces pastoraux	460 000 €	I	35%	161 000 €	19%
4	Améliorer les dispositifs de contention	40 000 €	I	35%	14 000 €	2%
5	Reconquérir des surfaces pastorales	200 000 €	I	35%	70 000 €	8%
6	Etudes, expérimentations, structuration	35 500 €	F*	40%	14 200 €	2%
	structuration collective et étude grande échelle	31 600 €	F	50%	15 800 €	2%
7	Communication & multi-usage (investissements)	50 000 €	I	35%	17 500 €	2%
	actions de sensibilisation (fonctionnement)	50 000 €	F	40%	20 000 €	2%
8	Animation	100 000 €	F	30%	30 000 €	4%
	TOTAL	2 417 100 €			850 000 €	100%

* Investissement et Fonctionnement